



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

WP Forum 2/09

31 juillet 2009
Original : anglais

F

Forum consultatif sur le financement
dans le secteur du café
22 septembre 2009
Londres, Angleterre

**Comité directeur du
Forum consultatif sur le financement
dans le secteur du café**

Projet de mandat

Contexte

Le paragraphe 4) du mandat du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (document ICC-102-11) dispose que le Conseil peut créer un comité directeur du Forum chargé d'organiser et de faciliter les travaux du Forum. Le présent document contient un projet de mandat du comité directeur.

Mesure à prendre

Les Membres sont invités à soumettre leurs observations sur le présent document avant qu'il soit examiné par le Conseil à sa 103^e session, du 23 au 25 septembre 2009.

**COMITE DIRECTEUR DU
FORUM CONSULTATIF SUR LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DU CAFÉ**

PROJET DE MANDAT

1. Le Comité directeur du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (le Comité directeur) aide le Conseil à organiser et à faciliter les travaux du Forum, notamment en ce qui concerne les questions suivantes :

- Sélection des orateurs et des sujets à examiner par le Forum
- Invitations à participer au Forum
- Modalités d'organisation du Forum
- Diffusion d'information sur le Forum et des résultats des travaux du Forum
- Financement du Forum

2. Le Comité directeur est un comité permanent de l'Organisation.

3. Chaque année caféière, le Conseil désigne [quatre] représentants des membres exportateurs et [deux] représentants des membres importateurs pour siéger au Comité directeur. Le Comité directeur est également composé du président et du vice-président du Forum, du président du Conseil et du président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP).

4. [Le Comité directeur élit son président parmi les membres désignés.] [Le président du Forum/Directeur exécutif remplit les fonctions de président du Comité directeur.]

5. Le Comité directeur travaille en anglais et par courriel et se réunit pendant les sessions du Conseil, selon que de besoin.

6. Le président du Comité directeur rend compte au Conseil.